

NOVEMBRE 2015

- Dimanche 1^{er}**
Bourse Jouets & Puériculture du Nid Douillet
9h-17h // Les Arcs
- Mercredi 4**
Repas des Aînés
12h // Les Arcs
- Vendredi 6**
Concert Aldebert
20h // Les Arcs
- Samedi 7**
Les racontines d'Aglaé
10h et 11h // Médiathèque
- Samedi 7**
Portes ouvertes RIPAME
9h30 // Pôle Petite Enfance
- Du 10 nov. au 17 déc.**
Exposition Passp'Arts
Éclats de "Japans"
de F. Le Blay // Les Arcs
- Mercredi 11**
Commemoration
11h // Monument aux morts
- Mercredi 11**
Concert Lou Doillon
20h30 // Les Arcs
- Vendredi 13**
Loto de l'Ass. Sportive des Municipaux de Quéven
20h // Les Arcs
- Samedi 14**
Atelier Parents Enfants
9h30 et 10h45
Pôle petite enfance
- Samedi 14**
P'tit café de l'emploi :
sécurité et gardiennage
10h30 // Pôle Jeunesse
- Dimanche 15**
Foire aux Arbres
de Fleurir Quéven
9h-18h // Les Arcs
- Mardi 17**
Vernissage de l'exposition
Éclats de "Japans" avec
visite guidée par A-Marie
Chiron // 18h30 // Les Arcs
- Jedi 19**
Formation Pôle Emploi :
découverte des nouvelles
applications Pôle Emploi
Matin // PJ
- Vendredi 20**
Concert Vincent Peirani
20h30 // Les Arcs
- Vendredi 20**
Soirée jeux de société
20h30 // Pôle Jeunesse
- Samedi 21**
Fest Noz de Spered Kewenn
21h // Les Arcs
- Dimanche 22**
Bal du Club du 3^e Âge
15h // Les Arcs
- Mardi 24**
Ciné-découverte
"Alfred Hitchcock :
des astuces de génie"
20h // Les Arcs
- Du 24 au 28 novembre**
Vente de livres d'occasion
Médiathèque
- Vendredi 27**
Conférence de Michka
Assayas "Manchester et la
new wave"
18h30 // Médiathèque
- Vend. 27 et sam. 28**
Collecte Banque alimentaire
Leclerc et Carrefour Market
- Samedi 28**
Concert The Campbell
Brothers
20h30 // Les Arcs
- Dimanche 29**
Vide-grenier Récré Anatole
9h-18h // Les Arcs
- Lundi 30**
Élections Conseil
Municipal des Enfants
Mairie

DÉCEMBRE 2015

- Du 2 déc. au 2 janvier**
"Tout chocolat !"
exposition et atelier
- Jedi 3**
Repas du Club du 3^e Âge
12h // Les Arcs
- Vendredi 4**
Soirée illuminations
avec feu d'artifice
19h // Place de Toulouse
- Samedi 5**
Animations Téléthon
Place de Toulouse
- Sam. 5 et dim. 6**
Marché de Noël
10h-18h // Les Arcs
- Dimanche 6**
Élections régionales
8h-18h // Bureaux de vote
- Vendredi 11**
Salon de musique
avec Gilles Le Guen, DJ
18h30 // Médiathèque
- Samedi 12**
Les racontines d'Aglaé
10h et 11h // Médiathèque
- Samedi 12**
Loto du CSQ
20h // Les Arcs
- Dimanche 13**
Élections régionales
8h-18h // Bureaux de vote
- Samedi 19**
P'tit café de l'emploi :
restauration & hôtellerie
10h30 // Pôle Jeunesse
- Vendredi 23**
Soirée jeux de société
20h30 // Pôle Jeunesse
- Vendredi 30**
Soirée jeux de société
20h30 // Pôle Jeunesse
- Jedi 31**
Repas du Réveillon
de la St Sylvestre du CSQ
Les Arcs

LES CONSEILS DE LA GARDE-NATURE

Frelons asiatiques : restons vigilants

Depuis juin dernier, Suzel Tyrlik, garde-nature de Quéven, a comptabilisé une trentaine d'interventions sur la commune : 2/3 pour des nids de frelons asiatiques, 1/3 pour des nids de frelons européens, de guêpes ou des essaims d'abeilles (déplacés mais non tués bien sûr).

À l'automne, les nids de frelons sont plus visibles dans les arbres sans feuilles. Si vous en repérez un, voici quelques conseils à suivre :

1) **contactez la garde-nature.** Après avoir confirmé la nature du nid, elle vous remettra une liste des professionnels agréés par la FDGDON. Vous pouvez bien sûr les contacter directement, mais pensez à déclarer l'intervention à la garde-nature pour suivre l'évolution du nombre de nids sur la commune.

2) **évités de vous approcher du nid** et de créer des vibrations (passage de tondeuse à proximité, jeux de ballon, etc.)

3) **ne prenez pas le risque de traiter vous-même** (même avec les produits spécifiques vendus dans les commerces).

Suite à l'arrêt de la subvention du Conseil départemental, la municipalité envisage de prendre le relais et d'assumer la prise en charge de 50 % des frais d'intervention (vote prévu au Conseil municipal du 17/12).



Si vous souhaitez contribuer à l'éradication de cette espèce nuisible, vous pouvez apporter votre aide en installant des pièges. Pour cela, contactez la garde-nature qui vous apportera conseils et précautions à suivre.

Contact garde-nature :
Suzel Tyrlik - 06 73 89 20 07
styrlik@mairie-queven.fr

LE LIEU

Venez découvrir les recettes de Kerlaran

Saviez-vous que le restaurant de la Résidence de Kerlaran n'est pas réservé uniquement aux résidents ? Bien sûr, ces derniers peuvent y déjeuner 7j/7 et inviter famille ou amis. Mais les seniors quévenois peuvent venir seuls ou en groupe pour passer un moment convivial et découvrir les bons petits plats mijotés sur place par l'équipe de Kerlaran. Les menus peuvent être consultés depuis le site internet www.queven.com

Le prix du repas est de 11,55 € pour les personnes extérieures à la résidence. Si vous venez régulièrement, vous aurez un tarif plus avantageux à 9,60 € /repas en achetant un carnet de 10 tickets.

Réservations indispensables :

- Pour les repas du lundi au jeudi : avant dimanche 17h
- Pour les repas du vendredi au dimanche : avant jeudi 17h

Restaurant de la Résidence de Kerlaran
36 bis rue de Kerlaran - 02 97 05 38 18



Recette du Poulet au cidre (pour 4 personnes)

Ingrédients :

- 4 cuisses de poulet
- 150 g d'oignons
- 25 cl de cidre brut
- 2 pommes reinettes
- 1 pincée de quatre-épices
- 2 cl de calva
- 10 cl de crème liquide
- 30 g de beurre
- 1 c à soupe de farine
- sel, poivre

Préparation :

Étape 1 : Laver, peler les oignons et les pommes puis émincer finement les oignons et couper les pommes en 8.

Étape 2 : Plaquer les cuisses de poulet avec du cidre, du sel, du poivre et mettre au four à 180° pendant 45 mn.

Étape 3 : Dans une poêle, faites chauffer du beurre, saisissez les morceaux de pommes à feu vif sur toutes leurs faces, jusqu'à ce qu'elles soient dorées et réserver.

Ma ruche : je la déclare

La déclaration annuelle des ruchers est une obligation réglementaire dès la première ruche. C'est un geste citoyen et responsable car elle permet une localisation des ruches, outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de maîtrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre la loque américaine) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite "aethina tumida", jusqu'alors inconnu en Europe, est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans notre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Comment déclarer vos ruches ?
La déclaration doit être faite avant le 28 février 2016 sur le site internet www.service-public.fr. Faites en automne, après la mise en hivernage, elle permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Étape 4 : Faites chauffer du beurre dans une casserole. Mettez les oignons à revenir à feu doux en remuant pendant 10 mn pour qu'ils soient colorés, ajouter les quatre-épices. Déglacer au calva, ajouter la farine et le cidre, la crème et faire réduire jusqu'à obtention d'une sauce onctueuse.

Étape 5 : Mettre les cuisses de poulet en plat avec les quartiers de pomme, napper de sauce et server.



L'équipe de Kerlaran vous reçoit 7j/7 pour le déjeuner

Directeur de la publication : Marc Boutruche
Maquette et mise en page : Service Communication
contact@mairie-queven.fr

Crédits photo : Ville de Quéven - DR.
Imprimé par IBB Quéven sur papier PEFC.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Quéven Actu

Lettre d'information bimestrielle

Nov-Déc.
2015
N°5

LE ZOOM

La nouvelle saison débute aux Arcs

Cette année, le centre culturel Les Arcs va vous étonner avec une programmation qui se veut résolument ouverte à d'autres formes d'esthétisme. "Nous avons souhaité une programmation diversifiée et élargie, qui fait place à six formes d'esthétique culturelle : la musique, le théâtre, l'humour, l'opérette, le cinéma et la peinture, explique Linda Tonnerre, adjointe à la Culture. De quoi satisfaire tous les publics..."

Tout au long de la saison, le cinéma sera à l'honneur avec un cycle de cinq soirées "ciné-découvertes" animées par Sandra Ricordeau, experte du 7^e art. Début février, un nouveau festival dédié à la jeunesse, "Du ciné plein les poches", proposera pendant trois jours au jeune public un programme riche : projections, exposition, atelier, conférence...

De nouvelles expositions seront présentées dans le hall récemment refait. Cette année, le programme Passp'Arts invite au voyage avec trois artistes de talent à découvrir lors des visites guidées par Anne-Marie Chiron, conférencière d'art.

L'équipe des Arcs sait qu'elle peut compter sur l'enthousiasme des bénévoles de l'association quévennoise Arcs et Types qui les aident à l'accueil des spectateurs pendant les concerts.

Renseignements et billetterie :
Les Arcs - 9, rue de la gare - Quéven
02 97 05 01 07 - lesarcs@mairie-queven.fr

Ouverture au public :

- lundi, mercredi et vendredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- mardi et vendredi : 13h30 - 17h30
- jours de concerts : 10h - 12h / 14h - 18h



L'INFO PRÉVENTION

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un million de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Pour éviter les intoxications, des gestes simples suffisent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : braser, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus sur www.inpes.sante.fr



Anne GUERDER
Adjointe aux
Affaires sociales
et au Logement
et Vice-présidente
du CCAS

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Quelles priorités avez-vous fixées au CCAS depuis le début de votre mandat ?

Les missions du CCAS sont plurielles et visent des publics variés. Une de nos priorités est de réduire l'isolement des personnes âgées. Notre Service d'Aide à Domicile, composé d'une vingtaine d'intervenantes diplômées, permet d'accompagner 160 seniors dans leur quotidien et favorise leur autonomie. Nous avons aussi renouvelé les grands rendez-vous annuels comme le Repas des aînés ou le voyage ANCV et en avons développé de nouveaux : des animations plus régulières à la Résidence de Kerlaran ou encore la mise en place du Café des aidants. Autre bonne nouvelle : cette année, le dispositif "1 toit, 2 générations" s'est étoffé sur Quéven : désormais, quatre étudiantes sont hébergées chez des seniors. Enfin, grâce au travail réalisé lors de ses portes ouvertes, la Résidence de Kerlaran affiche régulièrement complet. Selon les périodes, il ne reste que 1 ou 2 logements. Une bonne dynamique est en marche !

Et pour les personnes en difficulté, quelles sont vos actions ?

Les services du CCAS accompagnent au quotidien des dizaines de familles ou personnes en difficulté financière dans leurs démarches administratives pour obtenir des aides. Le Conseil municipal a d'ailleurs octroyé au CCAS une enveloppe budgétaire supplémentaire de 10 000 euros pour les secours d'urgence.

En complément, les collectes organisées en faveur de la Banque alimentaire nous permettent d'aider chaque mois une vingtaine de familles quévennoises. Avant l'été, nous avons mis en place des paniers solidaires en partenariat avec l'association Optim'ism pour consolider l'apport de légumes frais dans l'alimentation de ces foyers. Je tiens également à remercier le magasin Leclerc qui nous fournit en produits frais et surgelés.

La prochaine collecte nationale de la Banque alimentaire aura lieu les 27 et 28 novembre prochains. J'en appelle à la générosité des Quévennois pour faire des dons dans les lieux de collecte (Leclerc et Carrefour Market). Par avance un grand merci à tous les bénévoles !

Nouveaux horaires du CCAS :
Les bureaux situés en mairie sont ouverts au public :
• lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
• mardi et jeudi : 9h - 12h

URBANISME

Logements Ty Lohé : c'est parti !

Un nouveau chantier a démarré rue du 7^e bataillon FFI pour la construction de 16 logements. Cette opération immobilière réalisée par LB Habitat est composée de 8 pavillons du T3 au T4 et 8 appartements du T2 au T3 en location, location-accession ou accession directe à des prix abordables, aux performances énergétiques et accessibilité PMR. La livraison des premiers logements est prévue pour l'été 2016. "C'est une réalisation avec une architecture qualitative située en entrée de ville, en venant de Pont-Scorff. Ce programme répond à la forte demande de logements sur la commune. D'ailleurs, les logements sont quasiment tous vendus. L'offre de logements va se faire grandissante sur Quéven dans les prochains mois et prochaines années avec d'autres opérations à l'étude sur Croizamus ou en centre-ville", promet Céline Legendre, adjointe à l'Urbanisme.

Un aménagement pratique et économique

La municipalité a trouvé une solution économique pour répondre au besoin des clubs de pétanque et de tir à l'arc qui souhaitaient disposer d'un bâtiment sur le terrain situé au lieu-dit de Kerlaran. Malgré un permis de construire accordé en 2013, le projet avait été abandonné, faute de budget. La ville vient d'acquiescer un ensemble modulaire de 175 m² auprès du club de foot d'Inzinzac-Lochrist pour un montant limité de 20 000 €. Ces locaux fermés vont ainsi permettre aux associations de stocker leur matériel en toute sécurité, de bénéficier de vestiaires et d'une salle de réunion. L'installation doit être finalisée courant novembre.

Chantier Triskell : c'est fini !

Après huit mois de travaux et de désagréments pour les usagers et les commerçants, le chantier du Triskell à Quéven est enfin terminé. Il ne reste plus que quelques petits travaux de finition (marquage au sol, signalétique, espaces verts...). Mis en service le 9 octobre dernier en présence d'Olivier Le Lamer, vice-président chargé des mobilités à Lorient Agglomération, les nouveaux aménagements ont permis la réalisation d'une voie de bus qui dessert le quartier de Croizamus, la création de nouveaux rond-points, la mise aux normes accessibilité aux arrêts de bus et la réfection de l'enrobé rue Jean Jaurès. "Les délais et les coûts ont été respectés. La collaboration entre Lorient Agglomération et la ville a été efficace. Nous avons rempli notre mission. Pour autant, certains commerces ont souffert et nous les invitons vraiment à déposer un dossier auprès de la commission d'indemnisation mise en place par Lorient Agglomération", note Marc Boutruche.

VIE SCOLAIRE

Payez par carte bancaire, c'est possible !

Cantine scolaire, garderie et centre de loisirs peuvent à présent être réglés par carte bancaire. Vous pouvez créditer le compte de votre carte Coccinelle à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture. La prochaine étape sera le paiement en ligne à partir du nouveau site internet de la ville en 2016.

Pour info : les chèques doivent désormais être libellés à l'ordre de "Régie multi-services Quéven".

PETITE ENFANCE

Portes ouvertes au RIPAME

Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants (RIPAME) Quéven - Gestel organise une matinée "portes ouvertes". Une occasion pour ce service municipal de présenter aux parents ses missions définies par la CAF. Le RIPAME accompagne parents et assistantes maternelles sur toutes les questions liées à l'accueil des tout-petits. Il a également un rôle d'écoute, d'information sur le contrat d'accueil individuel et le statut de parent "particulier employeur"... Des assistantes maternelles seront présentes lors de cette matinée pour présenter leur travail parfois mal connu et échanger avec les parents.

Samedi 7 novembre // 9h-12h30
Pôle Petite Enfance, rue Anatole France

AGENDA 21

Semaine à vélo : quel succès !

Fin septembre, tous les enfants des écoles maternelles et primaires étaient invités à se rendre à l'école en vélo. Cette animation Agenda 21 était organisée dans le cadre de la Journée internationale sans voitures. Cette première édition a rencontré un franc succès car ce sont plus de 75 enfants qui ont pris leur vélo un ou plusieurs jours de la semaine. Chaque participant a reçu un cadeau pour équiper son vélo (gourde, sonnette ou rétroviseur). Enfants et parents réclament déjà que l'action soit reconduite l'an prochain.



Vers une ville accessible pour tous



L'Ad'AP de Quéven (Agenda d'Accessibilité Programmé) vient d'être approuvé par le Conseil municipal. La ville s'engage ainsi à rendre accessible l'ensemble de ses installations et bâtiments communaux à tout type de handicap : moteur, visuel, auditif, mental...

Objectif : en 6 ans, renforcer la continuité des déplacements, avec un minimum de points de rupture, en cohérence avec les travaux déjà réalisés dans le cadre du plan d'accessibilité de la voirie et de ceux engagés dans le secteur privé, qui doit également se mettre aux normes.

Les 32 équipements recevant du public, ainsi que le cimetière et le parc de Kerzec, sont concernés par ce plan de mise aux normes. Heureusement, certains équipements répondent déjà aux normes d'accessibilité. Des ascenseurs existent à la mairie, à la médiathèque et au gymnase de Kerlébert. Récemment, une rampe a été installée au Ronquédo et le seuil d'entrée des Arcs vient d'être ajusté.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les cheminements et les espaces intérieurs vont être progressivement adaptés :

- accès (revêtements, paliers de repos),
- sas d'entrée (rampes, portes...),
- ascenseurs (signaux sonores d'ouverture des portes, hauteur des boutons, système d'alarme, grandeur des lettrages),

LE CHIFFRE CLÉ

33 760 m²

C'est la superficie des ERP (Équipements Recevant du Public), patrimoine immobilier de la commune qu'il convient d'entretenir, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité.

- escaliers (dalles podotactiles, nez de marche, garde-corps),
- sanitaires et vestiaires (douches, toilettes, lavabos)...

AU-DELÀ DES TRAVAUX

La ville de Quéven prend d'autres initiatives :
- elle soutient l'association Loisirs Pluriel, accueil de loisirs associatif ouvert aux enfants porteurs de handicaps et valides.
- une version audio de la lettre d'information Quéven Actu est disponible à la médiathèque.
- des personnes porteuses de handicaps forment et sensibilisent les agents municipaux à l'accueil de tout type de handicap.

" Toutes ces actions vont dans le bon sens pour les citoyens porteurs de handicaps. Il était temps d'appliquer la réglementation de 2005 ! ", remarque Pierrette Para, conseillère municipale en charge de l'accessibilité.

Jouer ensemble

Dans le cadre des animations Agenda 21, une grande soirée de rencontres sportives entre personnes valides et non valides se tiendra lors de la Journée mondiale des personnes handicapées. Plusieurs matchs de différentes disciplines sportives (judo, foot, ping-pong...) opposeront amicalement des sportifs amateurs et des licenciés handicapés. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec Suzel Tyrlík, chargée du suivi de Quéven 21 au 02 97 05 08 11 ou par mail à styrlík@mairie-queven.fr. Entrée libre pour les spectateurs.

Jeu 3 décembre // Dès 17h
Complexe sportif du Ronquédo

CAP QUÉVEN

Un lourd héritage

Nos impôts locaux sont certes élevés à Quéven, mais ils n'augmentent pas du fait de la commune. C'est l'État qui, par le jeu de l'augmentation des bases, engendre la hausse de nos impôts. Notre équipe municipale a décidé de geler les taux, quand les équipes précédentes, entre 2003 et 2009, les ont fait progresser de plus de 8 % !

La réalité est que la conjonction des impôts locaux et de la baisse des abattements de l'impôt sur le revenu accroît la pression fiscale des Quévennois.

Cependant, nos efforts de gestion laissent entrevoir de belles perspectives et motivations d'installations pour de nombreuses familles : nous agissons en ce sens.

En parallèle, notre équipe s'efforce de rétablir l'équilibre budgétaire mis à mal par une année 2013 irresponsable en matière d'investissements... juste avant les élections ! L'objectif de notre mandat est de corriger, d'arbitrer et de relancer les projets en souffrance, c'est la mission dont nous avions conscience en nous engageant et c'est celle que nous assurerons.

Les élus de la majorité municipale

QUÉVEN AVENIR, POUR VOUS AVEC VOUS

La politique du coucou

La municipalité se targue d'avoir réglé tous les dossiers en 18 mois. La réalité est plus complexe !

Quelques rappels :

Durant 6 ans la précédente municipalité a travaillé dans l'intérêt des quévennois pour développer l'activité économique et l'emploi: Le centre commercial réalisé à la satisfaction de tous.

La STEP.
Des équipements modernes : piste d'athlétisme, vestiaires, terrain de foot, de pétanque.

La mairie, le pôle jeunesse, la rénovation des Arcs, la cuisine centrale, le RIPAME, route de Gestel, abords du collège, école Anatole France, zone 30.

Lancement du Triskell, des TAPS. Réalisations de logements : St Elloi, ex Unico, Croizamus.

Lancement des réflexions sur le centre-ville. Cela sans augmentation des taux d'imposition depuis 2009.

L'actuelle municipalité a donc trouvé une situation confortable, un nid bien fait, elle poursuit et c'est heureux tous les chantiers engagés.

Marc Cozilis, Ariane Nouël, Patrick Le Porhiel, Danielle Le Marre, François Guion, Solen Raoulas.

Ouverture de la déchèterie

À partir du 2 novembre, la déchèterie de Quéven sera ouverte :
• lundi, mercredi et samedi
• 10h - 12h30 et 14h - 18h
(horaires uniques, hiver comme été)

Lorient Agglomération, en charge de cette compétence, explique ces changements (qui concernent la plupart des déchèteries du territoire) par une analyse des besoins des usagers et de la fréquentation observée et par une harmonisation des horaires. Un nouveau guide des déchèteries est à votre disposition en mairie et sur le site internet www.lorient-agglo.fr.

Élections du prochain Conseil Municipal des Enfants

Le 30 novembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles quévennoises se rendront en mairie pour élire les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants. Les résultats seront proclamés le soir même en mairie.

Quéven se prépare à fêter Noël

Les animations "Noël à Quéven" débuteront vendredi 4 décembre dès 19h avec la soirée de lancement des illuminations et un feu d'artifice. Le traditionnel marché de Noël se tiendra aux Arcs les samedi 5 et dimanche 6 décembre de 10h à 18h : près de 40 exposants vous proposeront des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Les centres de loisirs ouverts pendant les vacances de Noël

Le centre de loisirs Coccivac (3-12 ans) sera ouvert dans les locaux de l'école Anatole France du lundi 21 au jeudi 24 décembre et du lundi 28 au jeudi 31 décembre. Les jeudis 24 et 31 décembre, il fermera exceptionnellement à 16h.

À la Ferme de Kerzec, des activités seront proposées aux 12-17 ans du lundi 21 décembre au samedi 2 janvier.

Programmes disponibles début décembre sur www.queven.com

Les marchés hebdomadaires

Depuis la rentrée, les deux marchés se sont étoffés en accueillant de nouveaux exposants : fruits et légumes, plantes, bières, spécialités gastronomiques, plats cuisinés...

• Marché bio et produits locaux :
jeudi : 17h - 19h.
• Marché traditionnel :
dimanche : 9h - 12h
Sur la place de la ville de Toulouse.